



ASSEMBLEE GENERALE 2024 COMPTE-RENDU

Samedi 18 mai 2024 à 10h00
Salle Jean Massot
Cité scolaire Jean Massot à Lisieux (14)

Au préalable à l'assemblée générale, il est procédé à un décompte des membres présents et des membres représentés.

Membres présents : 12

Membres représentés : 17

Le président ouvre l'assemblée générale à 10h15

RAPPORT MORAL

Le président rappelle les conditions de la création, à l'été 2023, de l'association. Il remercie Sindy HERARD, Flore ADRIEN et Samuel VIGIER sans l'implication et l'énergie desquels cette nouvelle association n'aurait pas vu le jour.

L'association comporte 74 membres au 18 mai 2024. 12 de ces membres sont élus comme titulaires aux deux conseils d'administration (collège et lycée) et 9 comme suppléants. Ce nombre a permis de « couvrir » l'ensemble des classes en représentants, mais parfois de façon artificielle, certains représentants dévoués assurant la représentation de plusieurs classes. Le président souligne notamment l'action d'Hélène RENAUDIN qui intervient dans cinq classes.

La mise en place d'un groupe WhatsApp a grandement facilité la communication entre les membres en permettant des échanges animés (trop ?), mais est rapidement devenu complexe à suivre. La création des groupes de travail et des sous-groupes WhatsApp correspondants a nettement amélioré la fluidité des discussions.

Différents groupes de travail ont été créés qui ont permis des échanges constructifs sur plusieurs sujets.

Au cours de l'année scolaire, l'APE sera intervenue et aura permis la résolution de différents problèmes dans l'établissement et la mise en place de différentes actions : Absence d'un professeur d'anglais au lycée (remplacement effectué par un membre de l'APE), modification du régime « rouge » qui était imposé aux élèves utilisant les transports scolaires, préparation et co-organisation de la journée des métiers, problème des fenêtres défectueuses ou dangereuses avec saisie de la commission de sécurité de la préfecture, intervention pour la sécurisation du déplacement des élèves CHAM les plus jeunes au conservatoire.

Le président indique que de nombreuses interventions de l'APE ont eu lieu pour régler ou tenter de régler des problèmes entre des élèves et leur(s) professeur(s) ou entre des parents et l'administration, interventions qui ne seront pas évoquées pour des raisons évidentes de confidentialité.

Questionnaires préalables aux conseils de classe : L'une des actions les plus complexes et les plus chronophages de l'APE aura été la mise en place d'un questionnaire en ligne à l'intention des parents et préalable aux conseils de classe. Le président remercie Hélène FRANCO pour la masse et la qualité du travail fourni avec ces questionnaires. Il rappelle que la création puis l'exploitation de ce sondage pour le transmettre en forme de synthèse aux représentants sont très lourdes en termes d'investissement personnel, et si en moyenne 30% des parents ont répondu à ce questionnaire, il faut s'interroger sur la validité d'une synthèse faite parfois à partir de seulement cinq réponses sur une classe. Aussi il a été décidé de ne pas proposer de questionnaire avant les conseils du second trimestre, et de proposer un questionnaire simplifié, en forme de bilan, pour le dernier trimestre, sur lequel Hélène FRANCO travaille actuellement.

Relations avec le conservatoire : L'un des groupes de travail les plus actifs a été celui des relations avec le conservatoire pour les classes CHAM/CHAD, qui a permis notamment une réflexion et des propositions sur le déplacement des élèves concernés au conservatoire et sur la prise en charge de ces élèves par les deux entités collège et conservatoire à cette occasion. L'APE a également manifesté tant par ses interventions auprès de l'agglomération que par sa participation à différentes réunions sa solidarité active vis-à-vis de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire, en difficulté. Elle salue le renouveau de l'APEC sous l'impulsion de son nouveau président Philippe OUTEIRO.

Sujets clivants : Dans une association comme la nôtre, certains sujets sont forcément clivants et entraînent des débats parfois animés, voire houleux. Le président rappelle qu'il a été amené à exclure du groupe WhatsApp une adhérente qui avait dépassé (largement) les bornes en termes d'agressivité dans ses interventions. Sur ces sujets clivants, il est évidemment complexe d'imposer un point de vue et, à tort ou à raison, le président a considéré qu'en pareil cas une neutralité de l'APE s'imposait, chacun étant invité à prendre sa décision en son âme et conscience. C'est ainsi que l'APE, sollicitée par une association catholique pour s'opposer à la vaccination contre le papillomavirus en milieu scolaire, a refusé de donner des consignes dans un sens ou un autre, tout comme elle l'a refusé lors du débat plus récent (et plus animé) sur la prochaine réforme des groupes de soutien au collège.

A propos de cette réforme, plusieurs parents s'inquiètent de ce que n'y serait pas associés les moyens humains et financiers nécessaires. Samuel VIGIER indique que, près les différentes réunions auxquelles il a assisté, la présentation de la réforme sous la forme plutôt de « groupes de besoins » lui paraît plus appropriée mais qu'il reste néanmoins, en tant que parent d'élève, très dubitatif sur sa mise en œuvre et sur les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'ensemble des élèves.

Enfin, il est évoqué un sujet moins clivant mais qui aura provoqué l'étonnement, voire la colère de nombreux parents, celui de l'organisation, par l'infirmerie de l'établissement, d'une « conférence » d'une association extérieure imposée aux élèves (et qui au passage leur « enlevait » deux heures de cours). L'incompréhension et l'agacement profond des parents ont été suscités notamment par l'opacité qui a entouré cette conférence, et l'impossibilité d'obtenir, y compris auprès de l'administration, les réponses à des questions pourtant élémentaires : Qui est à l'initiative ? Quelle est l'association qui intervient ? Quel est le sujet traité ? Si, après coup, il a été su que l'association intervenante était le CIDFF, honorablement connu, le contenu de la conférence, portant notamment sur la prévention des comportements

sexistes, la sexualité et les sujets périphériques, a irrité nombre de parents qui considèrent le sujet comme d'ordre privé et qui entendent surtout avoir connaissance de ce qui est proposé à leur enfant à l'école en dehors du contenu pédagogique normal.

In fine, le président conclut que l'action de l'APE pour cette première année, qu'il y a certainement des axes de progression, mais il demande aux adhérents de garder en tête ce qu'étaient les parents d'élèves avant la création de l'APE.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par la trésorière Sindy HERARD

La trésorière rappelle que, pour cette première année de fonctionnement et en l'absence de cotisation, l'APE n'a pas de ressources propres, que néanmoins certains frais indispensables ont dû être engagés (impression des flyers, site internet, boîte aux lettres...), et ont été intégralement supportés par les membres créateurs.

D'un point de vue comptable, les dépenses et les recettes s'équilibrent donc à 197.00 € (voir bilan en pièce annexe). Le budget prévisionnel, tenant compte d'une éventuelle cotisation et d'une subvention modique de la ville, s'équilibre à 570.00 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le président indique que bien entendu cette situation n'est pas compatible avec le fonctionnement normal d'une association qui doit bénéficier de fonds propres. Il propose la mise en place d'une cotisation modique, fixée à 5€, tout en n'ignorant pas que ce simple fait dissuadera certains parents. Il indique que désormais l'APE peut entrer dans le processus de demande de subvention à la Ville de Lisieux.

La proposition de fixer une cotisation de 5€ est adoptée à l'unanimité.

ELECTIONS DU COMITE DIRECTEUR

Créée en 2023, l'APE s'est dotée d'un comité directeur provisoire qui se doit d'être renouvelé. Se sont portés candidats :

- Sindy HERARD
- Sophie BELANGER
- Philippe OUTEIRO
- Bruno TOURNABIEN

Une candidature nous est parvenue hors délai, celle de Nicolas BOUGAUT. Le président soumet donc cette dernière candidature à l'approbation de l'assemblée générale.

La candidature de Nicolas BOUGAUT est validée à l'unanimité.

Il est donc procédé à l'élection du nouveau comité à bulletin secret et au dépouillement des bulletins sous contrôle collectif.

Sont élus au nouveau comité :

- Sindy HERARD
- Sophie BELANGER

- Philippe OUTEIRO
- Bruno TOURNABIEN
- Nicolas BOUGAUT

Le comité se réunira ultérieurement pour désigner en son sein le nouveau bureau de l'association.

Aucune autre question n'étant soumise à l'assemblée, cette dernière est close à 12h15.

Le président :

La Trésorière :

APE GAMBIER - COMPTE DE RESULTAT SAISON 2023-2024

Exercice du 01.09.2023 au 31.08.2024

Charges	Rappel exercice clos en 2023 ou saison 2020/2023	Exercice en cours en 2024 ou saison 2023/2024	Budget prévisionnel 2024/2025	Produits	Rappel exercice clos en 2023 ou saison 2020/2023	Exercice en cours en 2024 ou saison 2023/2024	Budget prévisionnel 2024/2025
60 - Achats		35	50	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services			
604 - Prestations de services				7061 - Vente de licences			
606 - Achats matières et fournitures				7068 - Participation aux activités			
6061 - Eau, électricité, gaz, chauffage				707 - Vente de marchandises (t-shirts, buvette...)			
6064 - Fournitures administratives			50	7081 - Autres produits d'activités annexes			
6067 - Matériel		35		7088 - Sponsoring / publicité			
6068 - Autres fournitures				74 - Subventions d'exploitation			200
607 - Achat de marchandises				7411 - Etat			
61 - Services extérieurs				7412 - Aide à l'emploi			
613 - Locations mobilières et immobilières				7412 - CNDP			
614 - Charges locatives et de copropriété				742 - Région			
615 - Entretien, réparation (matériel/bâtiment)				743 - Département			
616 - Assurance			250	744 - Ville			200
618 - Documentation				7482 - Autres			
62 - Autres services extérieurs		162		75 - Autres produits de gestion courante			370
622 - Rémunération intermédiaires/honoraires				756 - Cotisations des adhérents			370
623 - Publicité, cadeaux, relations publiques		162	170	7582 - Dons, mécénat		197	
625 - Frais de déplacement, missions, réceptions				7588 - Autres recettes (aide fédération ligue...)			
626 - Frais télécommunication, postaux				76 - Produits financiers			
627 - Services bancaires et assimilés			50	77 - Produits exceptionnels			
628 - Achats licence, fédération, arbitrage				78 - Reprise sur amortissement et provisions			
60 - Impôts et taxes				79 - Transfert de charge			
64 - Charges de personnel							
641 - Rémunération, salaires bruts							
645 - Charges sociales (patronales)							
648 - Autres charges de personnel							
65 - Autres charges de gestion courante							
66 - Charges financières							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotation aux amortissements et provisions			50				
TOTAL DES CHARGES		197	570	TOTAL DES PRODUITS		197	570
RESULTAT (BENEFICE)		0		RESULTAT (PERTE)		0	